

Bourse doctorale 2027

[La Corporation canadienne des sciences religieuses \(CCSR\)](#) est un regroupement de neuf sociétés savantes du Canada dans divers domaines d'étude des religions : la Société canadienne pour l'étude de la religion, la Société canadienne des études bibliques, l'Association canadienne pour l'étude de l'islam et des musulmans et musulmanes, l'Association canadienne des études patristiques, l'Association canadienne d'études juives, la Société théologique canadienne, la Société québécoise pour l'étude de la religion, la Société canadienne de théologie et l'Association Catholique des études bibliques au Canada.

La principale raison d'être de la CCSR est d'encourager les publications en sciences des religions. Depuis sa création en 1970, la Corporation publie *Studies in Religion / Sciences Religieuses*, et pilote trois collections de livres chez McGill/Queen's UP et aux Presses de l'Université de Montréal.

Bourse doctorale

À l'occasion de son quarantième anniversaire, la CCSR a créé un programme de bourses destinées aux doctorant.es, afin d'encourager la formation de nouvelles générations de chercheur.es en sciences des religions. Le programme vise à permettre aux doctorant.es dont la thèse est déjà bien engagée de procurer des matériaux de recherches ou de voyager, afin de mener les recherches nécessaires à leur travail.

La Corporation a le plaisir d'annoncer la création, à compter de 2026, d'un nouveau programme de bourses de doctorat de la CCSR, d'un montant de 10 000 \$, destiné à soutenir un.e doctorant.e sélectionné.e. Notre objectif est de soutenir et d'encadrer un.e doctorant.e au stade de la rédaction de sa thèse.

Cette bourse est ouverte aux citoyen.nes canadien.nes, aux résident.es permanent.es du Canada ainsi qu'aux étudiant.es titulaires d'un permis d'études poursuivant leurs études au Canada. Pour être admissible, le ou la candidat.e doit :

- être membre de l'une des sociétés constituantes de la CCSR ;
- être inscrit.e à un programme de doctorat portant sur un aspect des sciences religieuses ou de la théologie au Canada ;
- avoir réussi son examen de synthèse (ou de spécialisation) ;
- disposer d'une proposition de thèse approuvée par leur département ou leur comité doctoral.

Avant la fin de 2027, la personne récipiendaire de la bourse doctorale de la CCSR donnera une conférence de recherche en ligne, organisée et diffusée par la Corporation. Il est également envisagé que la personne récipiendaire soit accompagnée en vue de publier ses travaux dans un délai de six mois dans la revue *Sciences religieuses* avec la collaboration des rédacteurs en chef.

Pour présenter une demande de bourse, veuillez soumettre les documents suivants en un seul fichier PDF

- Une description du projet de recherche proposé, expliquant son importance et sa contribution au domaine (maximum de deux pages à double interligne).

- Un curriculum vitae démontrant la maîtrise des outils disciplinaires requis : preuve de compétence dans les méthodes de travail de terrain, les langues requises, etc.
- Les relevés de notes des programmes de maîtrise et de doctorat du candidat (étudiants).
- Une preuve d'adhésion à l'une des sociétés membres du CCSR.

De plus, deux lettres de recommandation confidentielles doivent être envoyées directement au président du CCSR à l'adresse électronique ci-dessous par :

- le directeur ou la directrice de thèse du candidat, incluant une attestation confirmant que le candidat a réussi les examens généraux ou les examens majeurs/mineurs de domaine et que son projet de thèse a été accepté par le département ou le comité ;

et

- un membre du corps professoral connaissant bien les recherches du candidat.

Les dossiers de candidature doivent être acheminés avant le **4 décembre 2026 en un seul fichier PDF** à :

La présidente
Corporation canadienne de sciences des religions
membr@ccsr.ca

Évaluation des candidatures

Les candidatures seront évaluées et notées par un comité composé de membres du Conseil d'administration de la CCSR : présidente, secrétaire et membre sans désignation. Au cas où l'une de ces personnes serait dans l'incapacité de siéger au comité, elle pourra être remplacée par le vice-président ou le trésorier.

Le comité notera les candidatures en fonction des critères suivants :

- Résumé du projet de thèse : 50%
- Curriculum vitae démontrant la maîtrise des outils disciplinaires requis : preuve de compétence dans les méthodes de travail de terrain, les langues requises, etc. et relevés de notes : 30%
- Lettres de soutien : 20%

Le comité soumettra au Conseil d'administration de la CCSR, à l'occasion de son assemblée annuelle en janvier, les noms des candidats les mieux notés (accompagnés de la description du déplacement, du résumé du projet de thèse et du budget de ces candidats). Il recommandera ensuite les candidats qui, selon lui, devraient recevoir une bourse, dont il précisera le montant. C'est le Conseil d'administration qui rendra la décision finale.

Les résultats du concours seront annoncés au plus tard le 5 février 2027.